

La Poste aux Lettres

En l'absence d'archives locales et départementales concernant spécialement la « Poste aux Lettres » à Ingrandes sous l'Ancien régime et même au 19ème siècle, on ne peut donner aucun détail précis sur cette institution. Elle existait pourtant. Pour rendre plus crédible cette affirmation on ne peut que faire appel aux données générales et plus spécialement sur l'existence des routes « de poste » desservant Ingrandes à cette époque, puisque c'était la condition indispensable pour permettre « aux chevauchers du Roi » de remplir leur mission.

Le guide de Charles Estienne dès 1552 signale l'existence de la route (on disait à l'époque le Grand chemin) de Paris à Nantes par Chartres, Le Mans, Angers, la Roche au Breuil paroisse de Saint Jean de Linnières, Champtocé (Chantocé) Varades. Cette implantation des relais existera pratiquement jusqu'à l'arrivée du chemin de fer Angers-Nantes en 1851. Certaines époques, notamment sous la Restauration, l'implantation des relais sera modifiée, ceux-ci étant implantés à Angers, Saint-Georges, Ingrandes, etc.

Les routes, auberges et relais de poste ont été créés par Louis XI et mis à la disposition de tous les voyageurs par François 1er et définitivement établis par Henri III en 1584 avec l'État officiel des « Postes assises pour le service du Roi dans ce Royaume ».

En septembre 1635 le Contrôleur général des Postes proposait à Nantes d'y établir un bureau de poste avec mission d'instituer deux courriers, l'un hebdomadaire portant « à la fois les dépêches de sa Majesté et celles des Particuliers », l'autre assurant la liaison également toutes les semaines de Paris à Nantes en quatre jours. En 1636 c'est encore l'unique courrier de Bretagne. Cette province était réputée « étrangère » et les cadres administratifs différents en cette dernière et le reste du royaume, il en résultait des difficultés (qui furent aplanies) pour relier Ingrandes à Varades.

La durée du voyage indiquée ci-dessus semble optimiste puisque l'Indicateur fidèle ou Guide des voyageurs par les sieurs Michel et Desnos en 1767 indique que la route de Paris à Nantes est une route de messagerie. La distance de la capitale à Angers étant parcourue en 7 jours plus 2 jours pour atteindre Nantes. Le départ d'Angers ayant lieu le lundi à midi, passage à Saint-Georges à quinze heures arrivée à Ingrandes à 19 heures, départ le lendemain à 4 heures du matin, passage à Ancenis à 9 heures et arrivée à Nantes à 20 heures.

Dans les « grandes routes de la Généralité de Tours par Poitevin » il est signalé que la route C venant de Paris par Chartres passe à Angers, Saint-Martin du Fouilloux, Saint-Georges, Champtocé, Ingrandes, Varades, etc., que la chaussée de Champtocé est en mauvais état et les abords de la sortie d'Ingrandes.

En 1772 il est précisé que le courrier de Nantes qui partait d'Angers les lundi, mardi, vendredi et samedi, était chargé de lettres pour Saint-Georges sur Loire, Ingrandes, Varades, Saint Florent le Vieil, Ancenis, Oudon, Nantes, Rennes, l'Armagnac, la Bigorre, la Gascogne, la

Guyenne, la Navarre, le Quercy, le Rouergue, le Roussillon, la Saintonge, l'Espagne et le Portugal. Un véritable service postal, le bureau centralisateur était à Angers rue du Cornet.

Dès cette époque apparaît le nouveau tracé de la route royale (correspondant à celui de la RN 23) fruit de la réorganisation du réseau routier, œuvre de Trudaine directeur des Ponts et Chaussées pendant 23 ans, rendant droit les chemins tortueux, évitant le bourg de Saint Martin du Fouilloux, élargissant le passage de Saint-Georges, passant au nord de Saint-Germain des Prés en 1763, atteignant Champtocé en 1772 ou les arches traversant la Romme ont déjà été construites en 1732 et empruntant le « Grand chemin de la Riottière à Champtocé » dans les années 1780, filant délibérément vers la cote de Bray. La « Grande route » d'une largeur de 60 pieds (19 mètres 50) est bordée de fossés et obligatoirement plantée d'arbres. Arthur Young voyageur anglais qui transita par Ingrandes en 1788 parlant des routes françaises déclarait « le plus beau chemin du monde, parfaitement construit, parfaitement entretenu, on n'y a pas plus de poussière, de sable, de pierres, d'inégalité que dans l'allée d'un jardin ». De nouvelles voitures publiques, plus légères et plus rapides étaient mises en service. Mais si les tracés rectilignes amélioraient considérablement le réseau routier, il avait pour inconvénient d'éviter souvent les bourgs et le plan de Trudaine ne prenait pas en considération les bretelles de raccordement. C'était le cas d'Ingrandes. Il y avait bien la « nouvelle route de la Riottière » tracée au début du XVIIIème siècle (l'ancienne semblant être le chemin du Brulis) mais probablement non ou mal empierrée. Le 7 août 1764 les propriétaires des mines de Montrelais demandaient (vainement) aux Etats de Bretagne l'autorisation d'ouvrir une route descendant directement du village de la Brêlerie à la Bastille, l'un des arguments avancés était « que l'établissement de ce chemin profiterait aux habitants d'Ingrandes en leur assurant une communication facile jusqu'au grand chemin de Nantes qu'ils désirent obtenir depuis longtemps de la province d'Anjou ». De 1784 à 1787 il est constitué par le comte de Serrant un atelier de charité dont le but est la construction ou plus vraisemblablement l'amélioration du chemin d'Ingrandes à la Riottière. Le 17 juin 1785 l'ingénieur des Ponts certifie que la somme de 200 livres, montant de la contribution offerte par le comte de Serrant a été payée et que les fonds accordés par le Roi pour l'année 1785 peuvent être délivrés sans difficulté.

Les 22 mars 1788, 4 mars 1789 et 17 mars 1790 Monnier procureur de la Municipalité d'Ingrandes, créée comme les autres municipalités rurales par l'ordonnance royale du 8 juillet 1787, ancêtre des communes, écrit au comte de Serrant en attirant son attention sur la lenteur et les malfaçons des travaux du chemin de l'Orriotière à Ingrandes qui devaient être terminés en 1788, signalant les « murmures du public » contre l'inexactitude avec laquelle l'entrepreneur remplit ses engagements, l'ingénieur des Ponts bloquant les paiements et exigeant l'adjonction d'une couche supplémentaire de pierres d'une épaisseur d'un pouce (presque 3 centimètres) sur toute la longueur et la largeur de la route.

Malgré ces pressions, la route de la Riottière ne devait pas être très carrossable car le 12 septembre 1792 un convoi de 408 prêtres réfractaires partant pour l'exil passait la nuit à Ingrandes. Deux d'entre eux ont laissé le récit de leur voyage. « Nous allâmes coucher à Ingrandes. Il était nuit quand nous quittâmes la grande route où nous laissâmes nos voitures. Le chemin n'était pas commode pour descendre à la ville, comme nous n'allions pas vite on nous touchait à coups de bâtons et de fusils » raconte l'un. « La route de traverse à Ingrandes fut bien pénible pour les gens âgés et dont la vue était mauvaise » dit l'autre.

Il a été évoqué plus haut les changements intervenus dans les relais, dont l'un était la plupart du temps situé à Champtocé. Ci-après copie intégrale de la seule pièce trouvée aux archives départementales concernant le relais alors situé à la Riottière.

Ingrandes, pétition du 19 janvier 1818 concernant la réorganisation et restauration du service des postes à Paris.

Voulant donner au Gouvernement une notice conforme et la vérité et pour l'utilité publique il expose que (la jeune administration) « fut mise dans l'erreur, en ôtant le relais de la Riottière pour le porter au bourg de Champtocé où il n'existe ny logement de gens de guerre, ny brigade de gendarmerie, même pas une poste aux lettres tandis que l'Orriotère en cette commune possède sur la grande route tout ce que n'a pas Champtocé. Outre la route de Nantes à Angers, à celle de Candé à Chateaubriant, Craon, (sic) Rennes, et voisine des mines de Montrelais, des forêts de Pontron et de Bourmont, se trouve à distance de poste de Saint-Georges et deux postes et demi d'Ancenis sur le bord de la Loire au milieu de prairies et entourée de terres labourables avec des logements pour le relais et les voyageurs à satisfaction.

En conséquence nous vous prions Messieurs le Maire et Adjoint d'approuver notre exposé, ce que faisant vous ferez justice.

Nous avons l'honneur d'être, etc. »

Nombreuses signatures et approbation donnée par le maire Caze et Hortode adjoint.

Dans le bulletin municipal N°1 de janvier 1991 il a été reproduit l'état ancien et celui actuel de l'ancienne gendarmerie de la Riottière route d'Angers. L'ancienne carte postale ne fait état que de la gendarmerie, mais sous « l'état actuel » il est indiqué « le relais de poste qui servit aussi de gendarmerie ». La petite histoire de ce bâtiment est bien connue puisqu'il a été construit de 1797 à 1801 alors qu'Ingrandes était commune cantonale et à usage de gendarmerie. Il était même prévu que le logement y serait installé. Toutes les pièces concernant la gendarmerie au XIXème siècle en dépôt aux archives communales d'Ingrandes ne font jamais état d'un relais de poste mais comme gîte d'étape des condamnés gagnant leurs lieux de détention de brigades en brigades de gendarmerie. Par contre une vieille tradition locale situe un bâtiment à usage de la poste à la sortie de la Riottière commune du Fresne, à gauche dans la direction de Nantes, occupé il y a une trentaine d'années par l'abbé Thomas, maison avec bâtiment central et deux ailes, ayant alors un certain caractère mais à peine reconnaissable par les transformations qui ont été apportées depuis. Pour être tout à fait honnête il est exact qu'une tradition locale plus répandue que la précédente citée plus haut affublait le bâtiment de la Riottière de « relais de poste » Compte tenu de tous les éléments, on peut penser que la rubrique de l'ancienne carte postale parlant seulement d'ancienne gendarmerie est exact.

Quant à la route de Tournebride, elle était à peine esquissée grâce à un atelier de charité en panne d'ailleurs existait seulement un chemin tortueux longeant Villeménard et figurant encore au plan cadastral de 1835, d'ailleurs le mot de Tournebride n'apparaît jamais dans les archives d'Ancien Régime.

Voici maintenant les renseignements concernant plus spécialement la poste à Ingrandes, provenant de diverses sources, les archives départementales étant pratiquement inexistantes à ce sujet.

L'enquête faite à Ingrandes à la demande de la Commission intermédiaire de l'Anjou, signale notamment l'existence d'un maître de poste. Où était ce bureau de poste ? Dans le cadastre de l'an IX (1801) on signale que le sieur Tourmeau, juge de paix est propriétaire de la maison de la poste aux lettres portant le n°53 et semblant être située soit rue du Grenier à Sel soit rue de l'Eglise.

Soudry dans ses mémoires publiés par la mairie d'Ingrandes signale que le 14 mars 1793, malgré les événements tragiques du moment, la poste (au moins la diligence), fonctionne encore.

Par suite de la Guerre de Vendée la censure postale est instaurée à Ingrandes. Misset directeur des mines de Montrelais, pour sa sécurité personnelle s'est absenté depuis le début d'avril 1793 ; il réside croit-on en Bretagne. Le 6 juin 1793 deux de ses lettres adressées aux officiers des mines sont interceptées à la poste d'Ingrandes, l'une est envoyée au Comité de Salut public auprès de la Convention Nationale, l'autre adressée à ses destinataires pour ne pas retarder leurs travaux.

Le 18 septembre 1793 le sieur Langevin membre du Comité de surveillance des suspects d'Ingrandes, dénommé aussi Comité des Douze est nommé pour assister à l'ouverture et à l'emballage des paquets à la poste aux lettres, nomination confirmée le lendemain par le directeur de la poste d'Angers « pour la surveillance du bureau de poste d'Ingrandes en remplacement de Reine, Madame Veuve Fouchard étant directrice du bureau ».

Le rôle, tant des accompagnateurs de la poste que celui des facteurs distributeurs, n'était pas sans danger au cours de cette période troublée.

A l'état-civil d'Ingrandes figure à la date du 1er novembre 1793 l'acte de décès de Jacques Bossard facteur de la poste aux lettres âgé de 75 ans tué le 19 octobre (93) de plusieurs coups de sabre qu'il a reçus des rebelles dans une attaque près le bourg de Champtocé. Il est vrai que cette date correspond à l'attaque par les Vendéens du poste de la Riottière, et de la poursuite effectuée par ceux-ci jusqu'à Saint Germain des prés lors du commencement de leur virée de Galerne.

Le 29 floréal an II (18 mai 1794) Pierre Rouault cordonnier d'Ingrandes déclare que « le 27 courant il a porté comme commissionnaire de lettres à la citoyenne Robineau de Pontron (une lettre), arrivé tard, obligé de coucher, étant dans la cuisine avec les domestiques mâles et femelles au nombre de 10, ils ont entendu le chien aboyer, de suite ont sorti dans la cour, ont perçu un grand nombre de brigands armés qui avaient forcé le portail d'entrée à coups de hache. Ils se sont introduits dans la cuisine, ont demandé à boire et à manger, ont contraint les domestiques à les servir sur le champ. Ayant pris les clefs, ont fouillé partout, ils ont bien bu, bien mangé. Ils sont sortis dans la cour où ils se sont battus entre eux, ont tiré trois coups de fusil et se sont séparés par plusieurs chemins ».

Le 24 décembre 1794, Hardy « ancien employé (probablement de la Gabelle ou des Douanes) qui portait des lettres de la poste arrivant à Ingrandes est parti chercher du grain du cité de Villemoisan, les Chouans l'ont rencontré et ont demandé à l'homme son

portefeuille. Il y avait 200 livres en assignats et deux lettres adressées à des citoyens du Louroux-Béconnais. Accusé de faire correspondance, a été tué par les Chouans ».

5 pluviôse an V (24 janvier 1797) Enregistrement de la commission de Bouré Pierre directeur des Postes qui prête serment.

2 pluviôse an VI (21 janvier 1798) L'assemblée de la municipalité cantonale célèbre la « juste punition du dernier Roi des Français » conformément aux lois en vigueur, y assistait notamment la veuve Fouchard directrice de la poste aux lettres.

Compte tenu de la rareté des renseignements contenus dans les archives départementales notamment en ce qui concerne Ingrandes, on ne peut mieux faire que d'emprunter au Glossaire des Patois et Parlés d'Anjou de Verrier et Onillon l'histoire de Postillon.

« C'était le nom du facteur (d'Ingrandes) vers l'époque 1830-1865, alors que l'un des rares bureaux de poste de la région était à Ingrandes sur la route de Nantes. Chaque matin le père Delaunay prenait le courrier à la diligence, desservait la ville d'Ingrandes, passait par tous les temps dans un petit bateau qu'il avait acheté de ses deniers les 800 mètres de Loire qui séparaient les deux rives, puis parcourait une partie de la vallée du Mesnil, toute la commune de Montjean et l'immensité de celle de la Pommeraye. Il rentrait le soir à la nuit close, avec une moyenne de cinquante kilomètres dans les jambes, ayant distribué au moins vingt lettres et une demie douzaine de journaux et ayant gagné quarante sous. C'était là le Postillon. Je l'ai très bien connu dans ma jeunesse le père Delaunay, le postillon. Il était mieux alors après l'établissement du chemin de fer, l'administration avait fondé un bureau de poste à Montjean. Mais il était toujours l'unique facteur desservant Montjean et la Pommeraye. »

« Il fit ce métier au moins 35 ans ou 40 ans et fut mis au rencart fourbu vers 8370, avec une retraite qui devait bien se monter à 300 francs et de laquelle il jouit peut-être deux ans. Sur la tombe de ce brave homme on peut dire avec conviction REQUIESCAT IN PACE. René Onillon. »

En 1851-52 un service provisoire des dépêches est instauré à partir de la gare fraîchement implantée, la distribution dans le bourg étant d'une durée maximum de 15 minutes.

En 1904 a lieu à Ingrandes l'installation d'un bureau télégraphique financé par la commune au moyen d'un emprunt d'un montant de 3000 francs et de l'augmentation des impôts locaux par le truchement de 3 centimes additionnels extraordinaires.

En 1909 le salaire du porteur de télégrammes est de 300 francs annuels.

Aucune trace dans les archives d'Ingrandes de l'installation du téléphone dans la commune. D'après des prospectus de l'époque de la maison Grandin, cette installation aurait été effectuée avant la guerre de 1914.

Tous les Ingrandais d'un certain Age se rappellent la dernière levée. La préposée en fin d'après-midi, outre les sacs postaux relevait une monumentale boîte aux lettres installée sur le mur extérieur de la poste près de la porte de la pompe à incendie et vers 18 heures se dirigeait vers la gare, traversait les voies et s'installait sur le quai de la voie menant à Angers à un endroit déterminé. L'omnibus du soir comprenait un compartiment signalé de l'extérieur par une affichette collée sur la vitre de la portière qui s'ouvrant permettait au postier en

uniforme d'embarquer le courrier et de le diriger sur le tri postal d'Angers. Il fallut attendre l'après-guerre pour que les voitures postales sillonnent les routes et suppriment notre factrice du soir.

Jean Ménager